

ecoles

INONDATION À L'ÉCOLE MARIE-MAURON : LES GRANDES SECTIONS ACCUEILLIES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

À la suite d'une fissure survenue sur le ballon d'un surpresseur, l'école maternelle Marie-Mauron a subi le 9 juin une inondation dans plusieurs salles, rendant celles-ci inutilisables. 2 classes, le dortoir, les toilettes, l'infirmerie, les vestiaires et une réserve ont ainsi été recouverts de quelques centimètres d'eau propre.



Dès la découverte du sinistre, juste avant l'arrivée des enfants, l'ensemble des services concernés (équipe pédagogique, Atsem, services techniques municipaux) se sont mobilisés pour réparer les désordres les plus urgents. En lien étroit avec l'Inspection de l'éducation nationale (IEN), Mme Pellestor-Valette, et la directrice de l'établissement Julie Jarillo, la municipalité a organisé un accueil restreint pour les enfants que les parents ne pouvaient pas garder.

Une nouvelle organisation est ensuite entrée en vigueur à compter du jeudi 12 juin : les 2 classes de grande section de la maternelle sont accueillies temporairement, jusqu'à la fin de l'année, l'une à l'école de la République (classe de Mme Pérone) et l'autre à l'école de

l'Argelier (classe de Mme Ramos). Le dortoir de l'école a été déplacé en salle de motricité.

Ce fonctionnement a été étudié pour **impacter le moins possible le quotidien des enfants, l'organisation des écoles élémentaires et des services de cantine**. Il a été validé par l'inspectrice de l'Éducation nationale (IEN), les directeurs des trois écoles publiques de la commune, les 2 enseignantes des classes de grande section, Isabelle Plaud, adjointe au maire chargée de l'éducation et la jeunesse, ainsi que les services municipaux concernés.

Les enfants de grande section ont été accueillis avec bienveillance dans les 2 écoles élémentaires où **tout a été mis en place pour faciliter leur adaptation**.



éditorial

Cette année scolaire a été encore **très riche en découvertes** pour les élèves des 3 écoles publiques de la ville : bibliothèque, musées, cinéma, classes transplantées pour les plus grands, spectacles vivants, sports, sorties scolaires... Une richesse rendue possible grâce au concours des équipements culturels municipaux, ainsi qu'au conservatoire de musique du Pays d'Arles et au Parc naturel régional des Alpilles dont les interventions de qualité font découvrir aux enfants le chant et leur environnement naturel immédiat.

Les menus de la restauration scolaire sont toujours très appréciés par les convives et les agents de cantine font toujours en sorte que la pause déjeuner se déroule dans le calme et la sérénité. Dans les écoles élémentaires, les enfants bénéficient d'intervenants sur le temps périscolaire : musique, arts plastiques et sports collectifs.

Par ailleurs, **notre projet de désimperméabilisation et de renaturation des cours de récréation continue**. Celui-ci s'inscrit dans notre programme de transition écologique et d'adaptation au dérèglement climatique, qui sensibilise les jeunes enfants à l'importance de l'environnement dans leur quotidien.

Nous tenons à remercier les équipes pédagogiques pour leur investissement quotidien dans les écoles communales, et tous les agents qui veillent sur les enfants pour que les temps de garderie, de pause méridienne et d'étude soient les plus conviviaux possibles.

SUITE DE L'ÉDITO EN PAGE 2 →

SUITE DE L'ÉDITO

Merci également aux enseignants et aux agents municipaux des écoles pour leur bienveillance auprès des enfants, et aux services techniques pour leurs interventions rapides en cas de problèmes. Nous avons une pensée particulière pour la maternelle Marie-Mauron qui en cette fin d'année a subi une inondation, gérée avec une grande disponibilité et une grande réactivité par les équipes.

Merci enfin aux parents d'élèves délégués et aux parents qui accompagnent les sorties scolaires ; sans eux elles ne seraient pas possibles.

Nous souhaitons à tous de très belles vacances !

Hervé Chérubini

Maire de Saint-Rémy-de-Provence,
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux – Alpilles

Isabelle Plaud

Adjointe au maire chargée de l'éducation,
de la jeunesse et de la sensibilisation
environnementale



LA COUR DE L'ÉCOLE DE L'ARGELIER INAUGURÉE

La cour de l'école élémentaire de l'Argelier, rénovée entre l'été 2023 et avril 2024, a été inaugurée le mercredi 22 mai 2024, en présence des élus municipaux, des entreprises, de l'équipe pédagogique des écoles, ainsi que des enfants qui ont participé à la concertation.

Le maire Hervé Chérubini et son adjointe Isabelle Plaud, ont retracé le déroulement de cette opération, financée en partie par l'Union européenne (dispositif Feder rural porté par la région) et l'Agence de l'eau, et qui a obtenu un Trophée de la participation et de la concertation (1 étoile) en novembre dernier, remis à

l'Assemblée nationale par l'association Décider ensemble.

À l'issue de la cérémonie, les enfants présents qui ont participé à la concertation, se sont vus remettre le diplôme qui sera affiché dans la cour. Un goûter leur a ensuite été servi, préparé par le service de la restauration collective.



l'école mator

« Rénovation sur 3 ans du bâtiment et revégétalisation de la cour à partir de l'été 2025 : ces investissements importants de la municipalité pour améliorer cette école maternelle prouvent à eux seuls notre détermination à y maintenir dans la durée les

COUR DE LA RÉPUBLIQUE : LE CHANTIER VA COMMENCER

Après le succès des travaux dans la cour de l'école de l'Argelier, c'est au tour de la cour de l'école de la République d'être rénovée, pendant les mois de juillet et d'août 2024. Ce vaste projet, qui consiste à désimperméabiliser et revégétaliser la cour de récré, ainsi que les abords de la salle Jean-Macé, sera présenté en détail lors d'une réunion publique le mardi 2 juillet à 18h30.

Comme pour l'école de l'Argelier, ce projet a débuté par une phase de concertation en début d'année scolaire 2023-2024, incluant les enfants, l'équipe pédagogique, les agents municipaux amenés à travailler dans l'école et les entreprises (l'agence de paysage Kanopé et le BET Cerretti). **Les travaux de désimperméabilisation des sols et de réaménagement des espaces de la cour seront réalisés pendant ces vacances d'été.** À la rentrée de septembre, les élèves découvriront la cour métamorphosée selon les plans qu'ils ont conçus collectivement : nouvelles zones de jeux, estrades en bois, mais aussi un potager et des treilles prévues pour créer des îlots de fraîcheur. Les végétaux seront plantés pendant les vacances de Noël.



« Le projet prévoit également de réaménager les abords de la salle Jean-Macé, de septembre 2024 à février 2025, ajoute Vincent Oulet, adjoint au maire chargé des travaux et des marchés publics, **avec des surfaces désimperméabilisées pour faciliter la gestion des eaux de pluie, davantage d'espaces verts et des zones de stationnements ombragées** ».

Réunion publique le mardi 2 juillet 2024 à 18h30, salle Jean-Macé

calendrier des travaux

La préparation du chantier débute fin juin, avec l'installation de la base de vie sur le parking de la salle Jean-Macé, réduisant le stationnement disponible.

Le chantier se déroulera en 3 phases :

du 8 juillet au 30 août 2024, rénovation de la cour de l'école (sauf plantations, prévues pendant les vacances de Noël) ;

de septembre à mi-décembre 2024, réaménagement de l'espace situé derrière la salle Jean-Macé ;

de mi-novembre 2024 à fin février 2025, réaménagement du parking de la salle Jean-Macé.

Durant tout le chantier, l'accès piéton et les activités dans la salle Jean-Macé (dont les activités sportives de l'école) seront maintenus.

ÉCOLE MARIE-MAURON : TRAVAUX PRÉVUS CET ÉTÉ

Dès la sortie des classes, la ville va démarrer la première phase d'un programme de rénovation de l'école maternelle destiné à améliorer de manière durable l'accueil et le confort des enfants, des parents, ainsi que des équipes enseignante et périscolaire.

maternelle pérennisée

classes de maternelle. Les rumeurs affirmant que nous voulons créer deux groupes scolaires mêlant les classes de maternelles dans les 2 écoles élémentaires sont absolument infondées. On n'investirait pas plusieurs centaines de milliers d'euros dans cette école si notre projet était de la fermer... »

Isabelle Plaud

Ce programme sera réalisé sur trois années, pendant les vacances scolaires d'été. En juillet et en août 2024, **les deux salles de classe de la petite section, le dortoir et le couloir adjacent seront ainsi rénovés.** Cette phase inclura également la réparation des dégâts causés par l'inondation survenue début juin. À l'été 2025, ce sera au tour des deux salles de classe de la grande section et du couloir adjacent d'être rénovés. De plus, la salle de classe de Mme Ramos sera agrandie. Enfin, la troisième et dernière phase des

travaux est prévue en 2026 avec la rénovation du reste de l'établissement : les salles de classe de la moyenne section, la salle de motricité et le réfectoire.

La cour végétalisée en 2025

Après la cour de l'école de l'Argelier cette année et celle de l'école de la République à partir de cet été 2024 (lire ci-contre), la cour et le parvis de l'école maternelle Marie-Mauron seront eux aussi désimperméabilisés et revégétalisés à partir de l'été 2025, en suivant le même processus participatif innovant conduit dans les 2 autres écoles auprès des enfants, des équipes pédagogiques et des agents municipaux.



CLASSES TRANSPLANTÉES : L'ÉCOLE AUTREMENT !

Cette année scolaire, les élèves du CE2 au CM2 de 2 classes de l'école de l'Argelier et de 4 classes de l'école de la République sont partis en classe transplantée, à la découverte de nouveaux horizons !

Chaque année, ces séjours enrichissent la vie de classe, en offrant aux enfants l'occasion de vivre une expérience de vie collective dans un nouvel environnement.

Pendant la dernière semaine de mai 2024, les élèves de l'école de la République sont partis à la découverte de la commune d'Embrun dans les Hautes-Alpes, tandis que ceux de l'école de l'Argelier ont exploré la Côte d'Azur, accompagnés par des Etaps et des agents municipaux.



- ▲ Visite du Salon des agricultures de Provence à Salon-de-Provence par des classes des 3 écoles, à l'invitation du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Arles
- ▲ Classe de voile d'élèves de l'Argelier sur la Côte d'Azur

« Les classes transplantées sont une occasion précieuse pour les élèves de s'évader de leur cadre habituel, de développer leur autonomie et de renforcer leur apprentissage à travers de nouvelles expériences », se réjouit Isabelle Plaud. « C'est pourquoi la municipalité apporte chaque année un soutien financier à l'organisation de 6 classes transplantées, en versant une subvention de 2 900 € par classe à la coopérative scolaire. »



un pesto anti-gaspi !

Engagé dans une démarche écologique et pédagogique, le Club nature de l'école de l'Argelier, dirigé par l'animatrice BCD Estelle Pécout, a organisé le 11 juin un atelier cuisine sur le thème du zéro déchet et de la lutte antigaspillage.

La dizaine d'enfants inscrits a ainsi préparé un pesto à base de fanes de radis, avec de l'huile d'olive et du parmesan, fournis par le service de restauration. « Chaque enfant est reparti avec son pot de pesto, qui pourra se conserver plusieurs semaines au frigo et accompagner des tartines ou des plats de pâtes », raconte Cécile Puissesseau, qui a co-animé l'atelier.



Agenda

Avec le mois de juin arrive la saison des spectacles de fin d'année :

- Le mardi 25 juin à l'école de l'Argelier
- Le vendredi 28 juin à l'école de la République

Bravo aux enseignants et aux parents d'élèves qui co-organisent les événements, avec l'appui technique des services municipaux.

VOS INTERLOCUTEURS

Service enfance et famille

Hôtel de ville - 04 90 92 70 30
scolaire@ville-srdp.fr
9h-12h - 13h30-16h30 (sauf jeudi après-midi)

Isabelle Plaud

Adjointe au maire chargée de l'éducation, de la jeunesse et de la sensibilisation environnementale. Permanence en mairie le vendredi après-midi sur rendez-vous - 04 90 92 70 30